



PoD TECHNOLOGIES
Productivity on Demand *anytime, everywhere*



Document Confidentiel

ETUDE de CAS

Nov. 2016



05 55 36 38



www.pod-technologies.com



16 rue Frédéric Bastiat – 87280 LIMOGES

Conseil
Formation
Déploiement
Assistance
Support



Table des Matières

<i>Un métier de centimiers</i>	3
<i>1. Quatre sources d'améliorations</i>	4
1.1. Les gains de temps sur les encaissements	5
1.2. Les gains de temps sur les autres opérations	7
1.3. Les gains de temps sur les tâches administratives	8
1.4. Les prochains développements	10
<i>2. Des gains de temps qui font gagner de l'argent</i>	11
<i>Chronométrage n°1 : la saisie de la commande</i>	12
<i>Chronométrage n°2 : l'encaissement des Cartes Bancaires</i>	13
<i>Chronométrage n°3 : l'encaissement des Titres de Paiements</i>	14
<i>Chronométrage n°4 : l'encaissement des chèques</i>	15
<i>Chronométrage n°5 : gestion de la nomenclature des menus</i>	16
<i>Chronométrage n°6 : la réservation en ligne</i>	17
<i>Chronométrage n°7 : bordereaux de remises des Titres de Paiements</i>	18
<i>Chronométrage n°8 : bordereaux de remises des chèques</i>	19



Un métier de centimiers

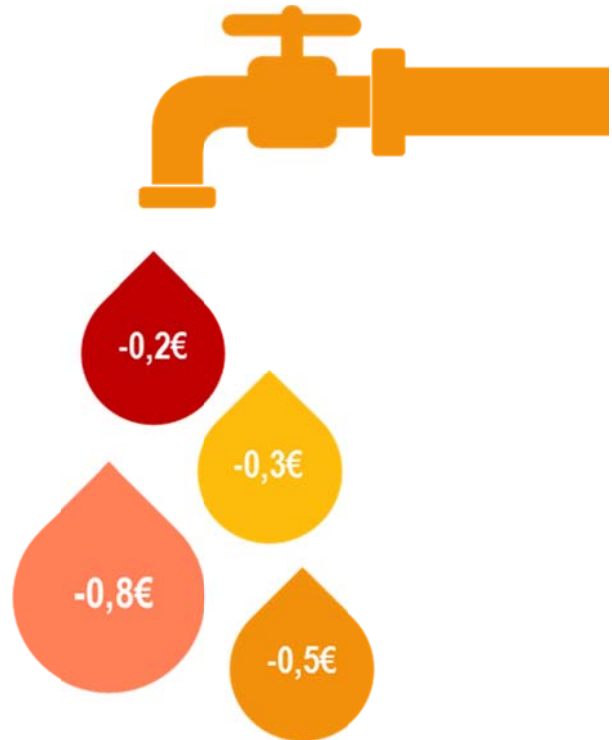
La restauration est un métier à faible marge, obligeant les restaurateurs à une extrême vigilance sur leurs dépenses et leurs investissements.

Dans ce contexte, les éditeurs ont privilégié la stabilité de leurs systèmes de caisses, sacrifiant l'innovation à la fiabilité. Aujourd'hui les performances des produits sont similaires et sont de moins en moins adaptés aux réseaux et aux nouveaux modes de consommations.

Depuis quelques années, le secteur est bousculé par l'arrivée de nouveaux concepts et l'irruption des nouvelles technologies, qui ont accentué la pression sur les restaurateurs les obligeant à augmenter leur productivité. La Solution d'encaissements PoD a été élaborée dans ce sens, à partir d'un cahier des charges élaboré par des restaurateurs.

L'objectif de cette étude est de mesurer les gains de temps significatifs qu'apporte la Solution PoD. Elle ne porte donc que sur les fonctions pouvant être chronométrées, alors que la Solution PoD permet aussi de réduire les erreurs, d'améliorer le dialogue entre les équipes, de servir d'outil de pilotage et de consolidation ainsi que de réduire le gaspillage.

Les restaurateurs indépendants ou en réseaux ont trouvé leur Solution d'encaissements.

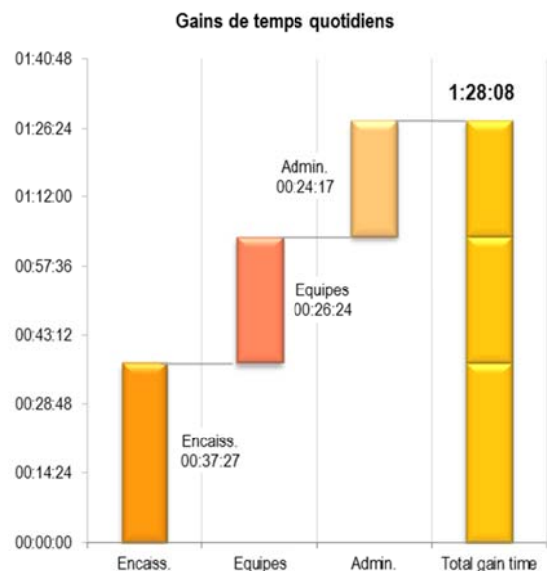




1. Quatre sources d'améliorations

La Solution d'encaissements PoD apporte des gains de temps sur la quinzaine de tâches quotidiennes et répétitives auxquelles est confronté le restaurateur. La campagne de mesures permet de les constater précisément pour chaque catégorie de fonctionnalités. Pour en faciliter la lecture, nous les avons regroupés en 4 catégories :

- La première regroupe les améliorations qui bien que ne pouvant être chronométrées apportent néanmoins une réelle valeur-ajoutée. C'est le cas du plan de table dynamique qui intègre des alertes d'inactivités automatisées, tout comme l'édition de publicités sur les pieds de tickets, les éclatés et les regroupements de factures simplifiés, ainsi que la gestion dynamique de la politique de prix très utile pour les réseaux organisés.
- Les encaissements (espèces, TR, CV, CB, chèques et autres) sont grandement simplifiés et génèrent un gain de **37 mn et 27 s.**, soit 42% du total.
- La troisième catégorie regroupe les fonctionnalités qui permettent aux équipes de gagner en efficacité et d'améliorer le dialogue entre la salle et la cuisine, de gérer les réservations ou d'être alerté des incidents d'imprimantes. Elles apportent une économie de temps quotidienne de **26 mn et 24 s.**, soit 30% du total.
- La dernière catégorie regroupe les fonctionnalités qui soulagent l'exploitant dans le traitement administratif de nombreuses tâches fastidieuses et répétitives. Elles permettent d'économiser **24 mn et 17 s.** soit 28% du total.



*Régale fait gagner
1h 28 mn et 08 s. par jour soit
7.286€ par an*

Grâce aux fonctionnalités innovantes de la Solution PoD, le restaurateur va ainsi gagner chaque jour en moyenne **1h 28 mn et 08 s.**

Enfin, nous verrons plus loin que les outils de pilotage et de consolidation tout comme les développements en cours amélioreront encore les performances de la Solution, avant de conclure sur les gains financiers estimés à **7.286€ par an.**

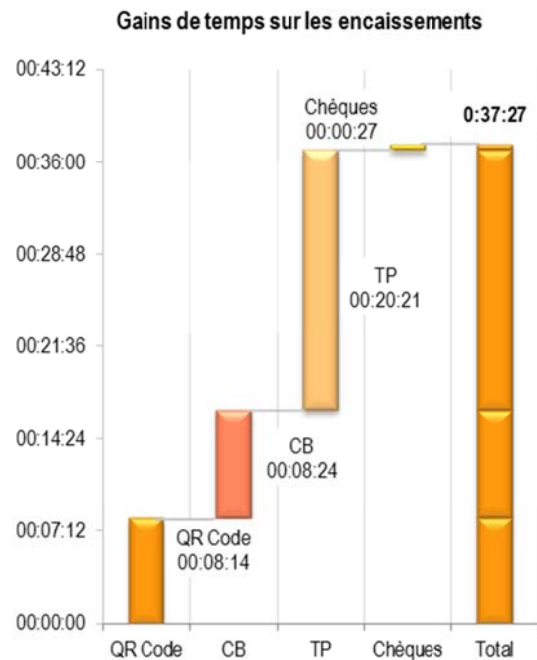
Notes méthodologiques : toutes les mesures de chronométrages ont été réalisées parmi les 200 restaurants du Réseau LA PATATERIE. Chaque séquence de chronométrage est par ailleurs détaillée ci-après en annexe. La fréquentation moyenne retenue est de 134 couverts /jour avec un ticket moyen de 17,47€ TTC et une moyenne de 2,71 personnes par ticket. Pour faciliter la comparaison, toutes les mesures ont été ramenées à une journée d'exploitation, notamment pour les opérations réalisées à fréquence hebdomadaire ou mensuelle comme les remises.



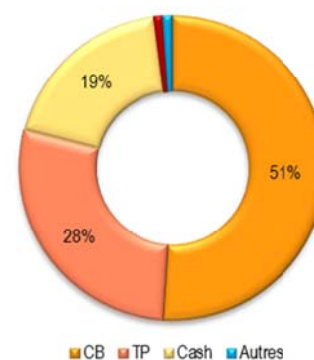
1.1. Les gains de temps sur les encaissements

Il apparaît que les gains de temps mesurés lors des opérations d'encaissements sont significatifs. Hormis l'encaissement des espèces, la différence de performance est flagrante pour les paiements par cartes bancaires, Titres de Paiements (TP), chèques et autres. Grâce à la Solution PoD, le restaurateur gagne **37 mn et 27 s.** sur ses encaissements sur une seule journée.

- La Solution imprime un QR code en pied de page des tickets, évitant à l'employé de devoir à chaque encaissement retrouver la table sur l'interface et saisir le montant. Ces opérations, répétitives, avec une moyenne de 49,45 encaissements par jour, sont chronophages. Grâce à la Solution, le gain de temps mesuré est de 8 mn et 14 s., quel que soit le mode de règlement (Cf. chronométrage n°1). Aujourd'hui peu de systèmes concurrents offrent cette fonctionnalité.
- Les encaissements par cartes bancaires représentent 51% des modes d'encaissements, soit 25,22 opérations en moyenne par jour. La contribution de Régale est significative avec un gain de 8 mn 24 s. (Cf. chronométrage n°2). Le risque d'erreur lié à la ressaisie est supprimé. La Solution enregistre le type de CB utilisé, ce qui permet l'analyse de statistiques d'utilisation des cartes bancaires.
- PoD Solution simplifie également les encaissements de TP qui regroupent les Tickets Restaurants (TR) et les Chèques Vacances (CV). Ils représentent 28% des modes de paiements, soit 12,86 encaissements en moyenne par jour. Grâce à la douchette intégrée dans la Solution chaque TP est scanné, ce qui fait chuter le temps de traitement de 90% et génère un gain de temps de 20 mn et 21 s. pour ce seul mode de paiement (Cf. chronométrage n°3), tout en supprimant les risques d'erreurs.
- Régale simplifie également les encaissements par chèques. Mode de règlement le plus chronophage, ils représentent moins d'1% des modes d'encaissements mais consomment à eux seuls 34% de l'ensemble du temps consacré aux encaissements. Le gain de temps apporté par Régale est de 27 s. par jour (Cf. chronométrage n°4). Le gain de temps est faible de par la faible fréquence des paiements par chèques (0,49 par jour vs. 25,22 paiements par CB et 12,86 TP). Là encore, en plus de ce nouveau gain de temps, la Solution supprime le risque d'erreur. Elle propose un système automatique de contrôle des



Répartition des modes de paiements





chèques : lors de l'impression, la piste CMC7 ⁽¹⁾
du chèque est également scannée, et peut être
comparée au fichier national des chèques volés.

Il est important de noter que Régale a déjà testé en conditions réelles plusieurs modes de paiements mobiles, sans aucune difficulté d'intégration. Pour autant, le très faible usage de ces nouveaux modes de paiements n'a pas permis d'établir une campagne de mesures fiables.

Cette première campagne de mesures a permis de chiffrer les gains de temps apportés chaque jour par Régale sur les encaissements : **37 mn et 27 s**. La deuxième partie de cette étude détaille les autres gains de temps.

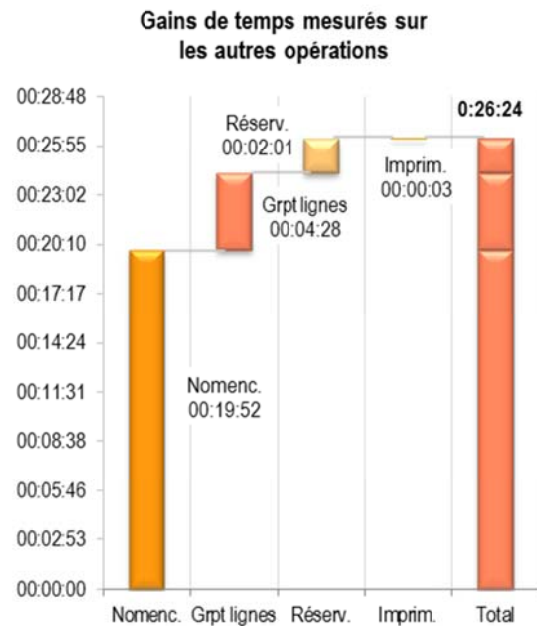
¹ La piste CMC7 pour Caractères Magnétiques Codés à 7 bâtonnets, est celle figurant au pied de chaque chèque et permettant son identification.



1.2. Les gains de temps sur les autres opérations

La deuxième partie de cette étude porte son attention sur d'autres opérations comme la gestion de la nomenclature des menus, le regroupement des lignes sur les tickets de production, la réservation et la gestion des erreurs d'imprimantes. L'apport cumulé de Régale sur ces postes atteint 26 mn et 24 s. par jour.

- Avec la plupart des systèmes actuels, Le serveur (quand ce n'est pas au Client de le faire!) doit penser de lui-même à regrouper les éléments de la commande en menus pour faire bénéficier à son Client de tarifs avantageux. Le risque d'erreurs est élevé notamment avec les nouvelles recrues. La gestion de la nomenclature par Régale permet de gagner 19 mn et 52 s. par jour (Cf. chronométrage n°5). Au-delà du gain de temps mesuré, cette fonctionnalité facilite le travail de l'employé, qui moins préoccupé par la gestion des menus peut prêter plus d'attention à son Client. Le temps de briefing des équipes est également réduit, de même que celui nécessaire à la mémorisation de ces menus. La qualité de travail s'en trouve grandement améliorée.
- Autre fonctionnalité intéressante : le regroupement des lignes sur les tickets de production pour le bar et la cuisine. En moyenne 10% des commandes nécessitent de la part des équipes au bar et en cuisine une gymnastique mentale pour reclasser les produits par nature (boissons, viandes) et par modes de cuissons (bleu, saignant, à point et bien cuit). En réorganisant automatiquement les tickets de productions, PoD Solution fait gagner 4 mn et 28 s. Plus lisibles, les risques de confusions sont réduits et les équipes plus détendues.
- La Solution facilite également le traitement des réservations (2,68 en moyenne par jour). Grâce à son application mobile de réservation, l'employé n'a plus à en noter les détails. Les informations apparaissent directement sur l'interface de la Solution d'encaissements. Le risque d'erreur est supprimé, il ne reste plus qu'à briefed les équipes. 2 mn et 1s. sont ainsi gagnées chaque jour (Cf. chronométrage n°6).
- Les incidents d'imprimantes (capot ouvert, imprimante éteinte, plus de papier etc.) peuvent déstabiliser un service surtout en cas de forte affluence. Tout va dépendre de la vitesse à laquelle l'équipe va découvrir l'incident qui bloque l'impression des tickets de production. Par prudence, nous avons estimé que ces incidents n'arrivaient en moyenne qu'une fois par mois et que les équipes mettaient 2 mn pour les découvrir. Avec la Solution PoD ce délai tombe à 30 s. car l'équipe est immédiatement alertée de tout incident d'imprimante et évite ainsi la désorganisation du service. Sur un mois le gain de temps atteint 1 mn et 30 s.



Après avoir étudié les gains apportés par Régale au niveau des encaissements et des équipes, il est temps d'étudier les gains pour l'exploitant.



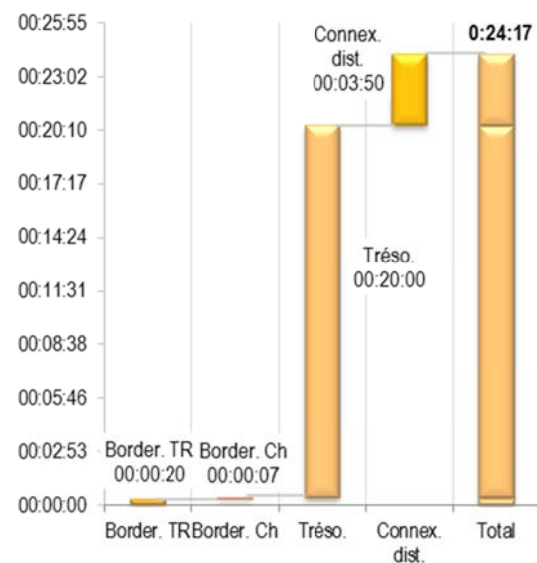
1.3. Les gains de temps sur les tâches administratives

La Solution PoD apporte beaucoup au dirigeant qui en dehors des services doit s'acquitter de nombreuses tâches fastidieuses et répétitives pour lesquelles les risques d'erreurs sont importants. C'est le cas des bordereaux de remises et du calcul de la trésorerie. Sur ces postes, le gain de temps quotidien apporté par la Solution Régale atteint 24 mn et 17 s.

Hormis le cas des espèces, Régale va pouvoir soulager le restaurateur dans la génération des bordereaux de remise des TP et les chèques :

- Avec Régale, tous les TP ayant été préalablement scannés (Cf. ci-dessus le chapitre 1.1 « Les gains de temps sur les encaissements »), le dirigeant n'a plus qu'à choisir la période qu'il souhaite pour que Régale édite le bordereau de remise avec tous les champs déjà remplis, le signer et le mettre sous enveloppe avant d'adresser le tout au Centre de Règlements des Titres (CRT). Le gain de temps est appréciable (2 mn 20 s. par remise (soit 20 s. par jour. Cf. chronométrage n°7). A raison de 52 remises par an, cela représente un cumul 2h 1 mn et 20 s. de gagnées chaque année avec en plus la suppression de tout risque d'erreur.
- Idem pour les chèques qui ont été préalablement scannés (Cf. ci-dessus le chapitre 1.1 « Les gains de temps sur les encaissements »). L'exploitant n'a plus qu'à choisir la période qu'il souhaite pour que Régale édite le bordereau de remise avec tous les champs déjà remplis, le signer et le mettre sous enveloppe avant d'adresser le tout à la banque. Le gain de temps est de 50 s. par remise (soit 7 s. par jour. Cf. chronométrage n°8). A raison de 52 remises par an, cela représente un gain de 43 mn et 20 s. avec en prime la suppression de tout risque d'erreur.

Gains de temps mesurés sur l'admin.



Régale épargne au restaurateur
2h 44 mn et 40 s. par an
de travail administratif

Avec Régale le restaurateur s'épargne sur une année 2h 44 mn et 40 s. de travail administratif pour établir ses bordereaux de remise. Temps qu'il va pouvoir consacrer à ses équipes, à ses Clients, à sa carte ou sa stratégie commerciale.

- En plus des bordereaux de remises, le dirigeant doit s'assurer chaque jour de sa trésorerie, pour planifier ses remises en banques. Laisser trop d'espèces dans le restaurant augmente son risque de cambriolage et il ne doit pas franchir la limite de trésorerie maximale imposée par son assurance, au risque de ne pas être indemnisé. Le franchissement de ce seuil peut donc être lourd de conséquences. En incluant le temps de recomptage pour vérification du fonds de caisse et des sommes au coffre, il lui faut 15 mn par service. Avec Régale, il dispose d'un outil qui va lui faire gagner un temps précieux.

La Solution garde en mémoire tous les montants de fonds de caisse réalisés à chaque clôture mais aussi les remises en banque puisque les bordereaux ont été générés par la Solution. Le gain de



temps, pour cette seule opération atteint 20 mn par jour, avec en prime une suppression des erreurs de saisies. Il est important de noter que Régale gère également les chèques-cadeaux qui sont considérés comme des avances de trésorerie et ne perturbent donc pas le calcul des arrêts de fonds de caisse.

- Pour l'aider à analyser son activité, Régale génère un tableau de bord complet. Cette fonctionnalité permet aussi bien la gestion d'un seul que de plusieurs points de ventes. Avec la Solution Régale, l'exploitant se connecte à distance et bénéficie de données consolidées sur l'ensemble de son réseau.

Bien que significatif, il n'a pas été possible de mesurer le temps que le tableau de bord fait gagner à l'exploitant. En revanche, il est possible de chiffrer le temps gagné grâce à la fonctionnalité de connexion à distance dont la majorité des systèmes actuels sont dépourvus.

Aujourd'hui, un restaurateur souhaitant suivre l'activité de plusieurs établissements doit faire preuve de persévérance. Tout d'abord il lui faudra exporter les données de son système de caisse sur un fichier pdf et/ou xls, le déposer sur une plateforme de consultation (Drive ou Dropbox par exemple), et ce pour chaque service, pour au final disposer de chiffres statiques, c'est-à-dire au mieux datant de la veille.

Grâce à son architecture Cloud, la Solution PoD permet la consultation à distance en temps réel et à partir de n'importe quel PC et/ou smartphone, et ce quel que soit le nombre de points de ventes. Le dirigeant peut facilement piloter son réseau. Le gain de temps avec la Solution est de 3 mn et 50s. par jour.



1.4. Les prochains développements

L'aventure PoD ne s'arrête pas là. Début 2017, le restaurateur bénéficiera de nouvelles fonctionnalités qui augmenteront encore les performances de la Solution.

- **Envoi automatisé des éléments de ventes à l'expert-comptable** – La Solution assurera un envoi automatique par email à l'expert-comptable des éléments de ventes au format SAGE ou CEGID, lui permettant de générer automatiquement les écritures comptables. Le temps que fera gagner cette fonctionnalité est considérable.
- **Gestion optimisée des déchets** – A chaque service, la Solution calculera de manière dynamique l'équation de ventes optimale, celle qui maximise les profits et minimise les pertes de matières premières.
- **Certification NF 525** – Enfin, PoD Technologies a quasiment terminé la certification de sa Solution. Cette norme s'imposera début 2018 à l'ensemble des systèmes de caisse afin de lutter contre l'évaporation de chiffre d'affaires et la fraude à la TVA.



2. Des gains de temps qui font gagner de l'argent

L'étude de la Solution a permis de mesurer les gains de temps au niveau des encaissements, de la nomenclature des menus, du regroupement automatisé des lignes sur les tickets de production, de la gestion simplifiée des réservations ainsi que de la gestion dynamique des incidents d'imprimantes. En outre, Régale soulage le restaurateur de tâches fastidieuses et répétitives comme les bordereaux de remises ou le calcul de sa trésorerie. Enfin, il dispose d'un outil de reporting performant, qui lui permet de suivre un ou plusieurs établissements en temps réel et à distance.

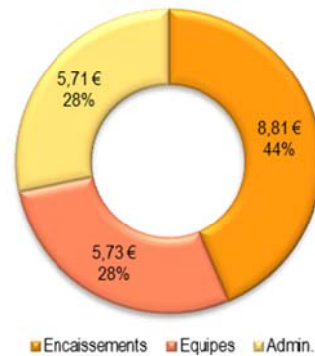
Ces gains de temps constatés par rapport à des solutions concurrentes ont une traduction concrète en termes financiers. Ainsi en prenant en compte le coût employeur (salaires bruts + cotisations patronales) des différentes catégories de salariés amenées à utiliser Régale dans un restaurant ; l'étude révèle que chaque restaurateur économise 20,24€ par jour, soit 7.286€ par an.

Cette économie financière, réalisée à chiffre d'affaires constant, est significative. Par ailleurs, l'étude montre que le coût de la Solution est inférieur de 60% au système de caisse concurrent. Pour le restaurateur c'est une bonne opération, car, à chiffre d'affaires constant, la Solution est amortie dès la 3^{ème} année d'exploitation.

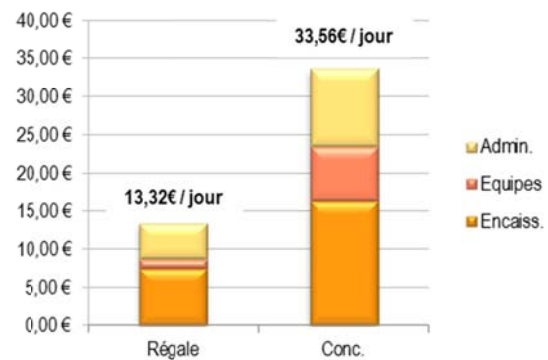
A l'échelle d'un réseau, ces économies peuvent représenter sur une année plusieurs centaines de milliers d'euros, ce qui est considérable.

*Pour un réseau ce sont
plusieurs centaines de milliers d'euros
d'économies par an*

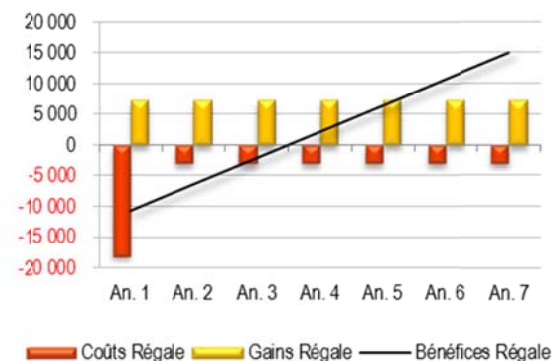
Economies réalisées sur une journée pour le restaurateur



Coûts de Régale vs. concurrence



Rol de PoD Solution



Chronométrage n°1 : la saisie de la commande

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé doit saisir le montant et sélectionner le mode de règlement	10		10
L'employé doit scanner le QR code et sélectionner le mode de règlement		5	-5
Total :	15	5	10

Sans Régale :

L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements (5 s.), saisir le montant et sélectionner le mode de règlement (10 s.). Cette opération se répète pour tous les types d'encaissements (CB, TP, chèques et autres) sachant qu'il y en a en moyenne 49,45 par jour.

Avec Régale :

Avec Régale l'employé n'a plus qu'à scanner le QR code du ticket. La table est automatiquement identifiée et le montant à régler affiché (5 s.). Le gain de temps est de 10 s. par encaissement. Sachant qu'il y en a en moyenne 49,45 par jour, le gain de temps cumulé sur une journée atteint 8 mn et 14 s. En plus du gain de temps, le risque d'erreur est neutralisé. Dans cette étude le temps d'apport de l'addition à la table du Client n'a pas été pris en compte.



Chronométrage n°2 : l'encaissement des Cartes Bancaires

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé doit saisir le montant et sélectionner le mode de règlement	10		10
L'employé doit saisir le montant à débiter sur le TPE le valider et le donner au Client	5		5
Celui-ci y insère sa carte, saisi son code PIN, valide la transaction	15	15	0
Attente de la validation de la transaction	n.a.	n.a.	0
Impressions des tickets	15	15	0
L'employé saisi le montant de la transaction sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé indique un montant réglé par carte bancaire et édite le ticket de caisse	5	5	0
L'employé doit scanner le QR code et sélectionner le mode de règlement		5	-5
Total :	60	40	20

Sans Régale :

L'employé doit s'identifier et retrouver la table, sur l'interface d'encaissements (5 s.), saisir le montant et sélectionner le mode de règlement (10 s.). Il doit ensuite saisir le montant à débiter sur le TPE () (5 s.), le valider, le donner au Client ; Celui-ci y insère sa carte, saisi son code PIN, valide la transaction (15 s.), le redonne au restaurateur, et doit patienter pour que le système valide la transaction (). L'employé donne le premier reçu ticket au Client et valide l'impression du second ticket commerçant (15 s.). L'employé saisi le montant de la transaction sur l'interface d'encaissements (5 s.) en indiquant que c'est un montant réglé par carte bancaire et édite le ticket de caisse (5 s.).

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : l'employé scanne le QR code du ticket, la table est automatiquement identifiée et le montant à régler affiché. L'employé n'a plus qu'à sélectionner le mode de règlement : dans le cas présent "paiement en CB" (5 s.) et le montant est directement transmis au TPE (protocole CONCERT), évitant la ressaisie. Le Client insère sa carte dans le TPE, saisi son code PIN, valide la transaction (15 s.) - plus besoin de redonner le TPE au restaurateur - patiente pour que le système valide la transaction qui génère une sortie ticket que l'employé donne à son Client et valide une seconde fois pour sortir le ticket commerçant (15 s.). La transaction étant validée, l'instruction est directement transmise du TPE à la Solution d'encaissements et l'employé n'a plus besoin d'intervenir. Il ne lui reste plus qu'à éditer l'addition à son Client (5 s.).



Chronométrage n°3 : l'encaissement des Titres de Paiements

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé doit saisir le montant et sélectionner le mode de règlement	10		10
L'employé doit vérifier la validité des TP (15 / jour en moyenne)	75		75
Trouver la calculette	5		5
Additionner tous les TP	15		15
L'employé saisi le montant de la transaction sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé indique un montant réglé par TP et édite le ticket de caisse	5	5	0
L'employé doit scanner le QR code et sélectionner le mode de règlement		5	-5
L'employé doit scanner chaque TP (15 / jour en moyenne)		15	-15
Total :	120	25	95

Sans Régale :

L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements (5 s.), saisir le montant et sélectionner le mode de règlement (10 s.). Il lui faut 5 s. pour vérifier la validité de chaque TR. Dans le Réseau LA PATATERIE, les restaurateurs traitent en moyenne 15 TR par jour ce qui donne un temps moyen de validation d'1 mn et 15 s. (5 s. x 15 TR). Trouver la calculette (5 s.), additionner tous les TR (1 s. x 15 TR), indiquer au système un paiement par TR (5 s.) et saisir le montant total sur le système d'encaissements (5 s.) et éditer l'addition (5 s.). Volontairement, l'étude ne prend pas en compte les rendus de monnaies ou d'appoints – pourtant fréquents avec les TR – qui allongent considérablement les délais.

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : l'employé scanne le QR code du ticket, la table est automatiquement identifiée et le montant à régler affiché. L'employé n'a plus qu'à sélectionner le mode de règlement : dans le cas présent "Titres de paiements" (5 s.). Il ne lui reste plus qu'à scanner chaque TP (1 s. x 15 TR) et éditer l'addition (5 s.) sans aucune ressaisie sur l'interface d'encaissements. Le gain de temps pour ce seul mode de paiements est de 3 mn et 55 s. ce qui est là encore significatif.



Chronométrage n°4 : l'encaissement des chèques

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
L'employé doit s'identifier et retrouver la table sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé doit saisir le montant et sélectionner le mode de règlement	10		10
Le Client remplit son chèque	65		65
L'employé note au dos l'identité	20	20	0
L'employé vérifie le montant	5	5	0
L'employé saisit le montant de la transaction sur l'interface d'encaissements	5		5
L'employé indique un montant réglé par chèque et édite le ticket de caisse	5	5	0
L'employé doit scanner le QR code et sélectionner le mode de règlement		5	-5
L'employé insère le chèque dans l'imprimante		10	-10
Le Client vérifie et signe le chèque		15	-15
Total :	115	60	55

Sans Régale :

L'employé doit s'identifier et retrouver la table, sur l'interface d'encaissements (5 s.), saisir le montant et sélectionner le mode de règlement (10 s.). Le Client remplit son chèque (très fréquent dans la restauration) et doit trouver un stylo (souvent fourni par le restaurateur) (65 s.). Une fois rempli, le Client remet le chèque accompagné d'une pièce d'identité que l'employé va noter à son dos (20 s.). Celui-ci vérifie le montant (5 s.) et le saisit sur l'interface d'encaissements (5 s.) avant d'éditer et de donner l'addition à son Client (5 s.).

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : l'employé scanne le QR code du ticket, la table est automatiquement identifiée et le montant à régler affiché. L'employé n'a plus qu'à sélectionner le mode de règlement : dans le cas présent "Règlement par chèque" (5 s.), puis insère le chèque dans l'imprimante. Le montant est imprimé (10 s.), le chèque est donné au Client qui vérifie et signe (15 s.) le Client remet le chèque accompagné d'une pièce d'identité que l'employé va noter à son dos (20 s.). Celui-ci vérifie le montant (10 s.) et le saisit sur l'interface d'encaissements (5 s.) avant d'éditer et de donner l'addition à son Client (5 s.).



Chronométrage n°5 : gestion de la nomenclature des menus

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
L'employé doit annuler sa commande	15		15
L'employé doit faire intervenir son manager pour autoriser l'annulation	135		135
Briefing pour mémoriser les combinaisons de menus	120		120
L'employé doit retaper sa commande avec les menus	30	20	10
Total :	300	20	280

Sans Régale :

Avec la plupart des systèmes actuels, lorsque l'employé oublie de renseigner un menu, il doit annuler sa commande, ce qui nécessite l'intervention de son manager avant de pouvoir retaper sa commande avec cette fois-ci le(s) menu(s) (180 s.). Les manipulations sont contraignantes et génèrent d'importantes pertes de temps. A cela il faut également ajouter les temps de briefing des équipes pour qu'ils puissent mémoriser les combinaisons de menus (120 s.). Ces erreurs de nomenclature des menus touchent actuellement 5% des prises de commandes, on arrive donc à un total de 22 mn et 06 s.

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : l'employé gagne en autonomie, et n'a plus besoin de solliciter son manager. Les changements de nomenclatures de menus peuvent être opérés directement dans la Solution (20 s.). Le gain de temps constaté est de 19 mn et 52 s. sans compter le temps de briefing/formation des équipes réduits d'autant.



Chronométrage n°6 : la réservation en ligne

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
Prise de la réservation au téléphone (2,68 réservations / jour)	121		121
Briefing des équipes	80	80	0
Total :	201	80	121

Sans Régale :

Avec la plupart des systèmes actuels, l'employé prend les réservations au téléphone avant de les noter le plus souvent sur un cahier (45 s.). Nous avons constaté une moyenne quotidienne de 2,68 réservations et il faut ensuite briefer les équipes avant chaque service (2 x 15 s.). Au total, c'est 3 mn et 21 s. consacrées chaque jour aux réservations.

Avec Régale :

Avec Régale, la réservation est grandement simplifiée : la prise de rendez-vous téléphonique n'est plus utile. Les détails de la réservation apparaissent directement sur l'interface du système de caisse. Il ne reste plus qu'à briefer l'équipe (2 x 15 s.). Au final, le gain de temps est de 2 mn et 01 s. par jour.



Chronométrage n°7 : bordereaux de remises des Titres de Paiements

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
Le dirigeant doit saisir chaque TP sur le bordereau (15 / jour en moyenne)	150		150
Le dirigeant doit signer et mettre sous enveloppe le bordereau	5	5	0
Le dirigeant sélectionne la période et imprime le bordereau pré-rempli		10	-10
Total :	155	15	140

Sans Régale :

Avec la plupart des systèmes actuels, le dirigeant doit renseigner à la main chaque TP sur un bordereau spécifique (n°, montant, émetteur etc.). Il lui faut en moyenne 10 s. par TP. A raison de 15 TP par jour, le dirigeant consacre 150 s. par remise à cette tâche. Il lui faut ensuite le signer et le mettre sous enveloppe (5 s.) avant d'adresser le tout au CRT.

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : le dirigeant sélectionne la période qu'il souhaite pour que Régale édite le bordereau de remise avec tous les champs déjà remplis (10 s.), le signer et le mettre sous enveloppe (5 s.) avant d'adresser le tout au CRT. Le gain de temps constaté est de 2 mn 20 s. par remise. A raison de 52 remises par an, cela représente un cumul de temps de 2h 1 mn et 20 s. Avec en plus la suppression de tout risque d'erreur.



Chronométrage n°8 : bordereaux de remises des chèques

Description des actions chronométrées (en secondes)	Sans Régale	Avec Régale	Gain de temps
Le dirigeant doit saisir chaque chèque sur le bordereau (6 / jour en moyenne)	60		60
Le dirigeant doit signer et mettre sous enveloppe le bordereau	5	5	0
Le dirigeant sélectionne la période et imprime le bordereau pré-rempli		10	-10
Total :	65	15	50

Sans Régale :

Avec la plupart des systèmes actuels, le dirigeant doit renseigner à la main chaque chèque sur un bordereau spécifique (n°, montant, émetteur etc.). Il lui faut en moyenne 10 s. par chèque. A raison de 6 chèques par jour, le dirigeant consacre 60 s. par remise à cette tâche. Il lui faut ensuite le signer et le mettre sous enveloppe (5 s.) avant d'adresser le tout à sa banque.

Avec Régale :

Avec Régale c'est beaucoup plus simple : le dirigeant sélectionne la période qu'il souhaite pour que Régale édite le bordereau de remise avec tous les champs déjà remplis (10 s.), le signer et le mettre sous enveloppe (5 s.) avant d'adresser le tout à sa banque. Le gain de temps est de 50 s. par remise (Cf. chronométrage n°8). A raison de 52 remises par an, cela représente un cumul de temps de 43 mn et 20 s. Avec en plus la suppression de tout risque d'erreur.